

LEADER 2023-2027
Assemblée plénière
6 décembre 2024 – Embrun (05) & visioconférence

**ALPES
AZUR** 



Cofinancé par
l'Union européenne





Introduction

- **Christine MAXIMIN**

Vice-présidente du GAL Alpes et Azur

Vice-présidente de la CC de Serre-Ponçon

Maire de Baratier





Introduction

- **Jean-Paul DAVID**

Président du GAL Alpes et Azur

Vice-Président de la CC Alpes d'Azur

Maire de Guillaumes





Ordre du jour

17h00 Accueil

17h15 Introduction & interconnaissance

17h20 Bilan 2024 & perspectives 2025

18h15 Election des membres du collège privé

19h00 Intervention de M. Pedro LOPEZ-MERINO

20h00 Buffet





Interconnaissance

Présentation des participants par instance

- > Debout pour les participants en présentiel
- > Lever la main pour les participants en visio





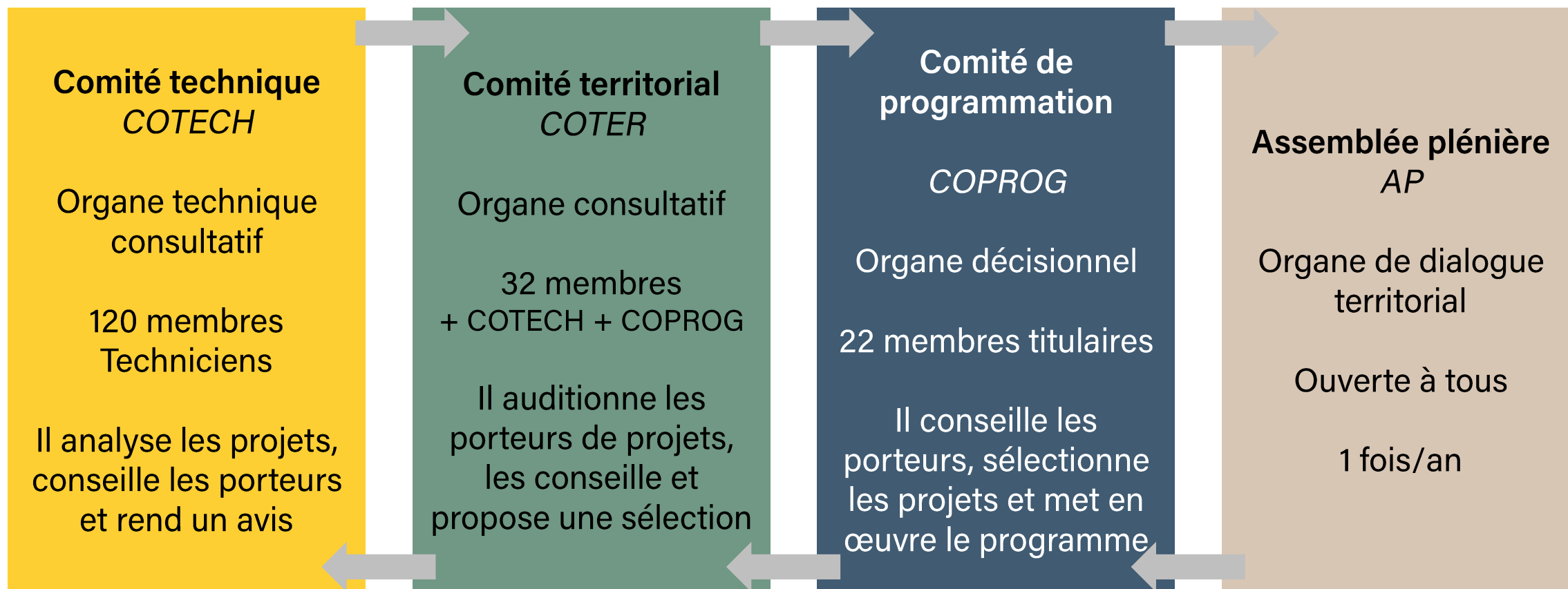
Bilan 2024

*Frise de l'année 2024 &
Vos attentes 2025*

1. La mise en place de la gouvernance
2. L'accompagnement des porteurs de projet
3. La première sélection des projets
4. Autres temps forts 2024



La mise en place de la gouvernance



La mise en place de la gouvernance

La mise en place du Comité de programmation

Puget-Thénières - 22 janvier 2024

- Installation du Comité de programmation
 - 22 membres titulaires*
 - 10 collège public et 12 collège privé*
 - 5 entreprises, 5 associations, 2*
- Election de la Présidence
 - M. Jean-Paul DAVID*
- Election des Vice-Présidences
 - Mmes Agnès PIGNATEL, Christine MAXIMIN et Mrs. Arnaud PRIGENT, Marc MALFATTO*
- Adoption du règlement intérieur



La mise en place de la gouvernance

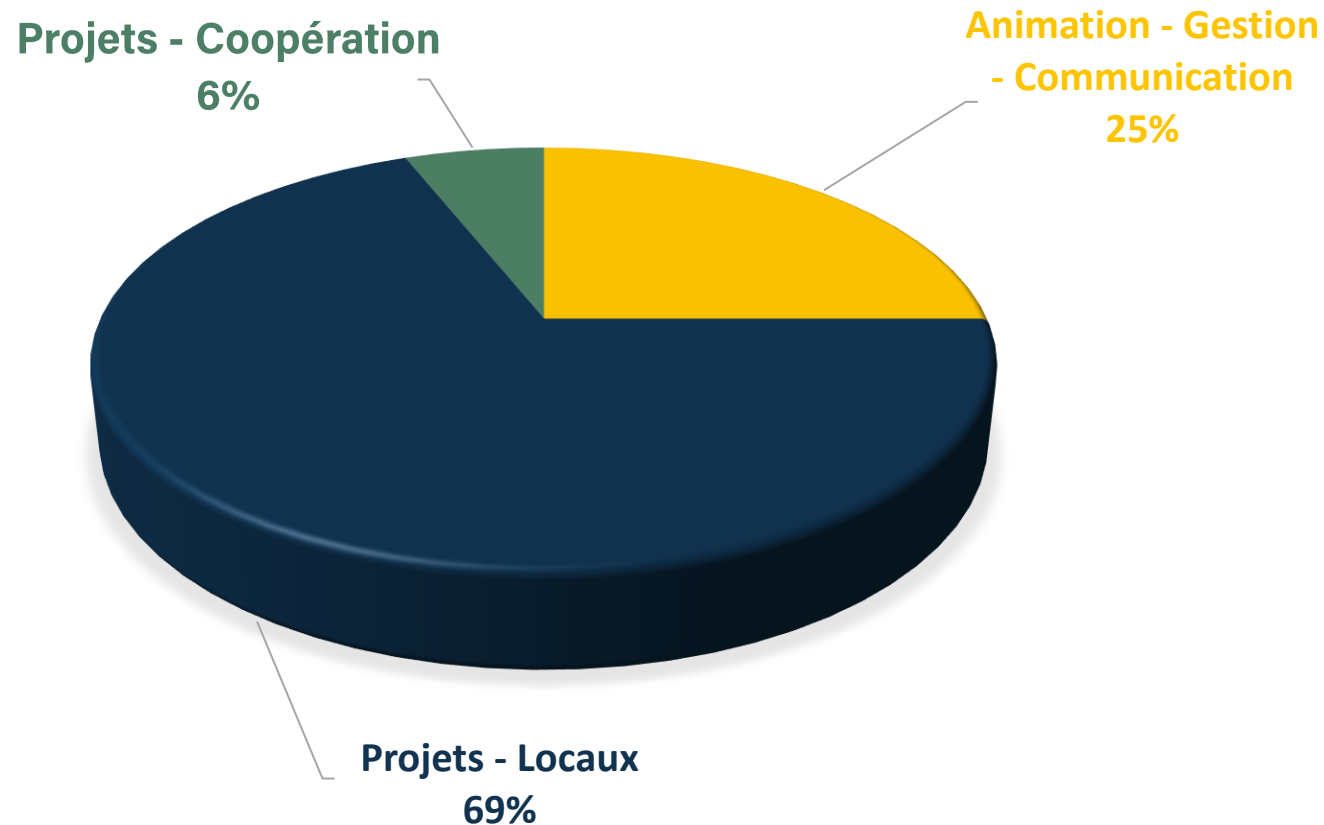
Enveloppe globale

2 695 433 € FEADER

75 % dédié aux projets : 2 021 575 €

- Projets locaux : 1 859 849 €
- Coopération : 161 726 €

25 % dédié à l'animation, gestion et communication : 673 858 €



La mise en place de la gouvernance

FA 1. Renforcer les liens et consolider les services pour tous



FA 2. Encourager les initiatives éco. locales, durables et collectives



FA 3. Innover dans notre lien aux ressources



La mise en place de la gouvernance

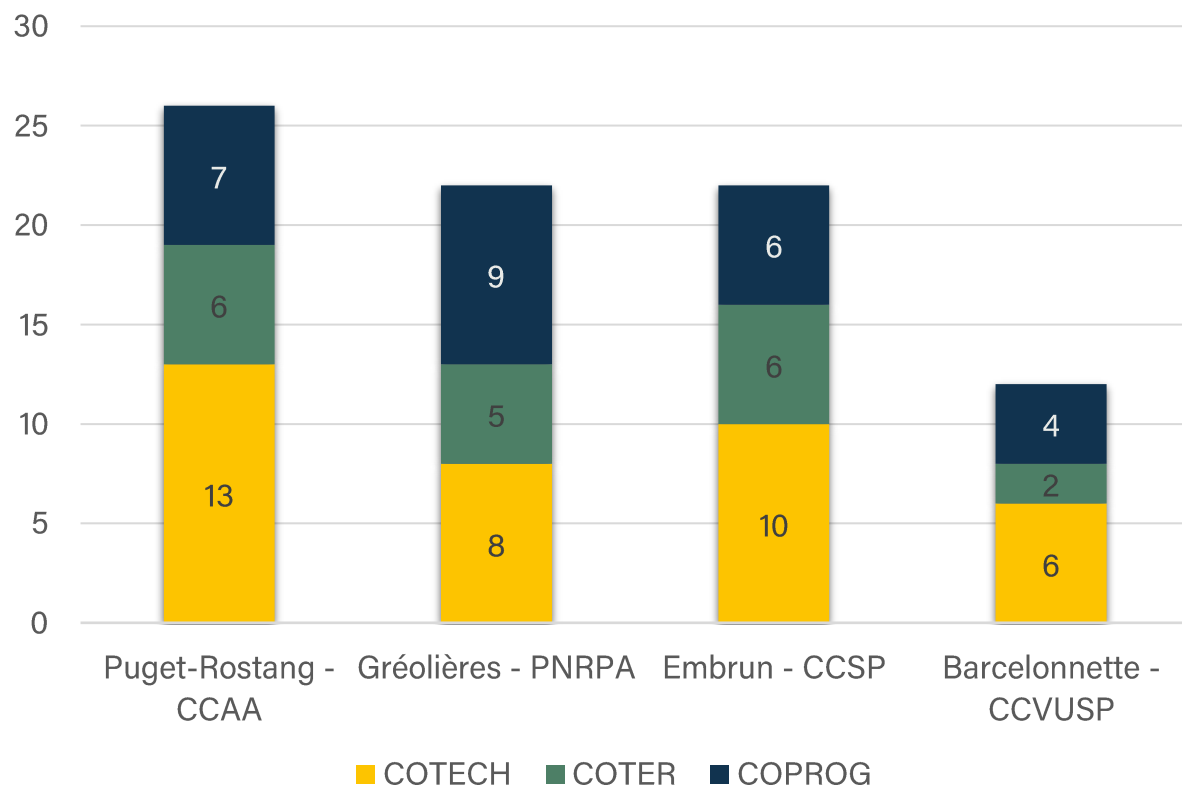
Répartition par fiche-action

FA 1. Renforcer les liens sociaux et consolider les services pour tous	2 021 575 € 75 %	673 858 € - 25 % Projets locaux : 619 950 € - 92 % Coopération : 53 909 € - 8 %	Appels à projet 2024 – 30% 202 157 €
FA 2. Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives		673 858 € - 25 % Projets locaux : 619 950 € - 92 % Coopération : 53 909 € - 8 %	Appels à projet 2024 – 30% 202 157 €
FA 3. Innover dans notre lien aux ressources		673 858 € - 25 % Projets locaux : 619 950 € - 92 % Coopération : 53 909 € - 8 %	Appels à projet 2024 – 30% 202 157 €

*Rappel - Programme sur 4 ans (2024-2027). Validation du principe d'enveloppes annualisées : **30%** - **40%** - **20%** - **10%** et si pas de consommation, report sur les années suivantes*

La mise en place de la gouvernance

Les ateliers « Sélection des projets »



Objectif : appréhender la sélection d'un projet LEADER Alpes et Azur

82 participants

4 ateliers

26 membres du COPROG

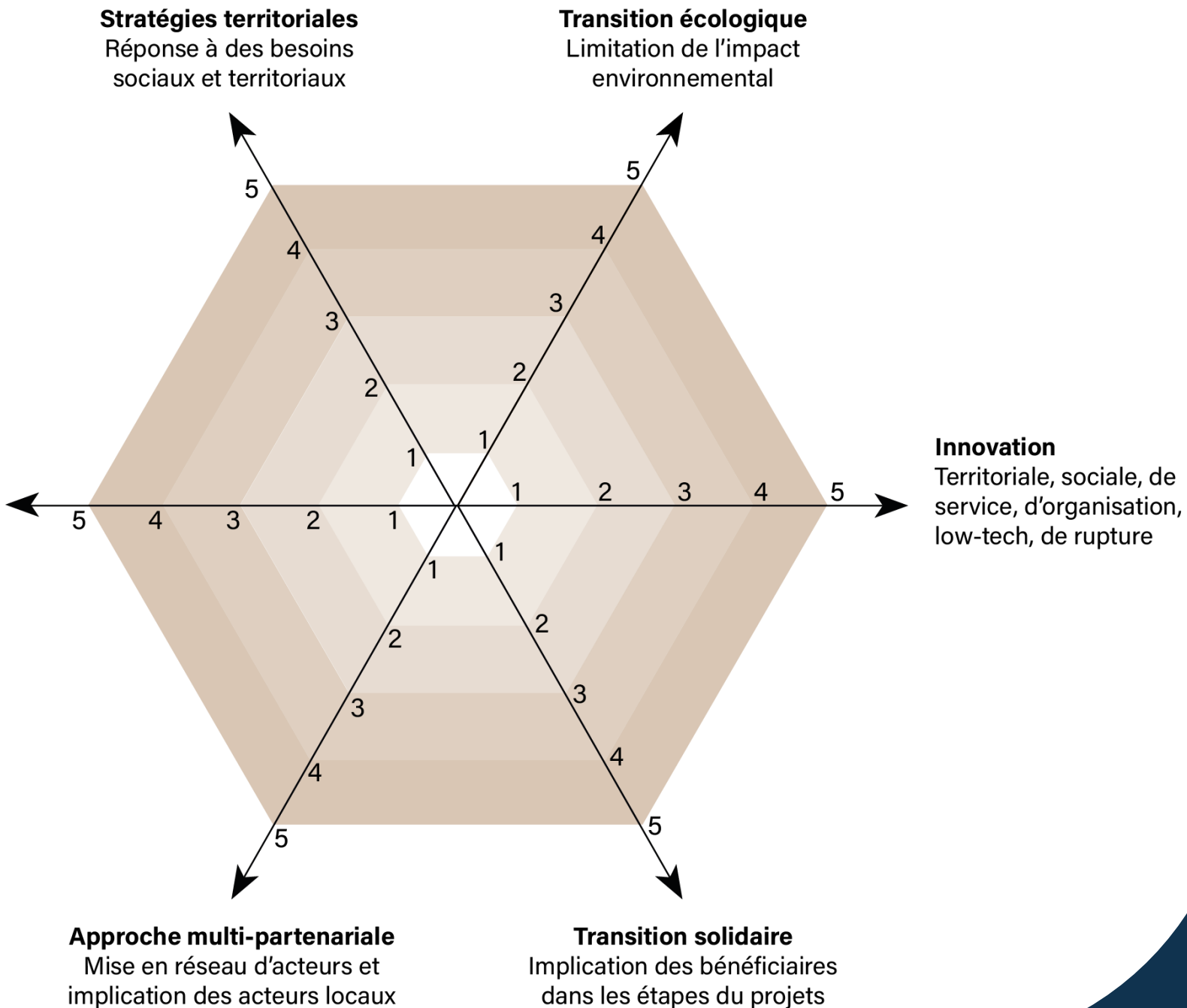
> **Bonne participation et représentation des instances du GAL**

> **Validation d'un outil d'aide à la décision**





Un outil d'aide à la décision

Approche intégrée et multisectorielle
Dimensions territoriales, économiques, sociales, et environnementales



LEXIQUE





CRITÈRES DE SÉLECTION LEXIQUE

Innovation - critère éliminatoire
« L'innovation rassemble toute action contribuant à renouveler, créer ou inventer de nouveaux services, produits, modèles d'aménagement et de gouvernance territoriale. »

Questions à se poser: Le projet est-il nouveau pour le territoire ? Existe-t-il des projets similaires sur le territoire du GAL ? Si oui, quelles différences/complémentarités présente le projet ? Relève-t-il d'une innovation à l'échelle locale/régionale/autre ?

Approche multi-partenariale
>Analyse au regard des différents acteurs impliqués, de leur diversité (publics et privés) et des niveaux d'implication de chacun dans le projet

Questions à se poser: Le projet est-il porté de manière individuelle ? Collective ? Y'a-t-il plusieurs partenaires ? Y'a-t-il une convention de partenariat et/ou de chef de file ? Le projet fait-il l'objet d'un partenariat public/privé ? Le projet vise-t-il à mettre en réseau les acteurs du territoire ?

La mise en place de la gouvernance

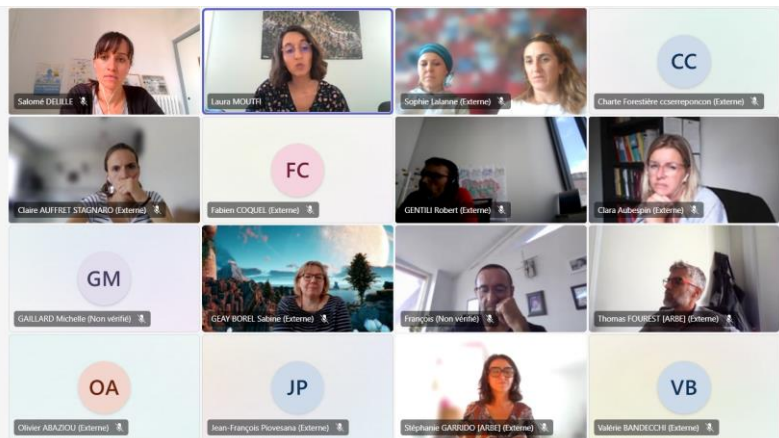
Le rôle d'un membre du Comité technique

Objectif : appréhender le rôle du Comité technique et ses missions en tant que technicien membre : « implication à la carte »

37 participants

1 session plénière et 2 ateliers

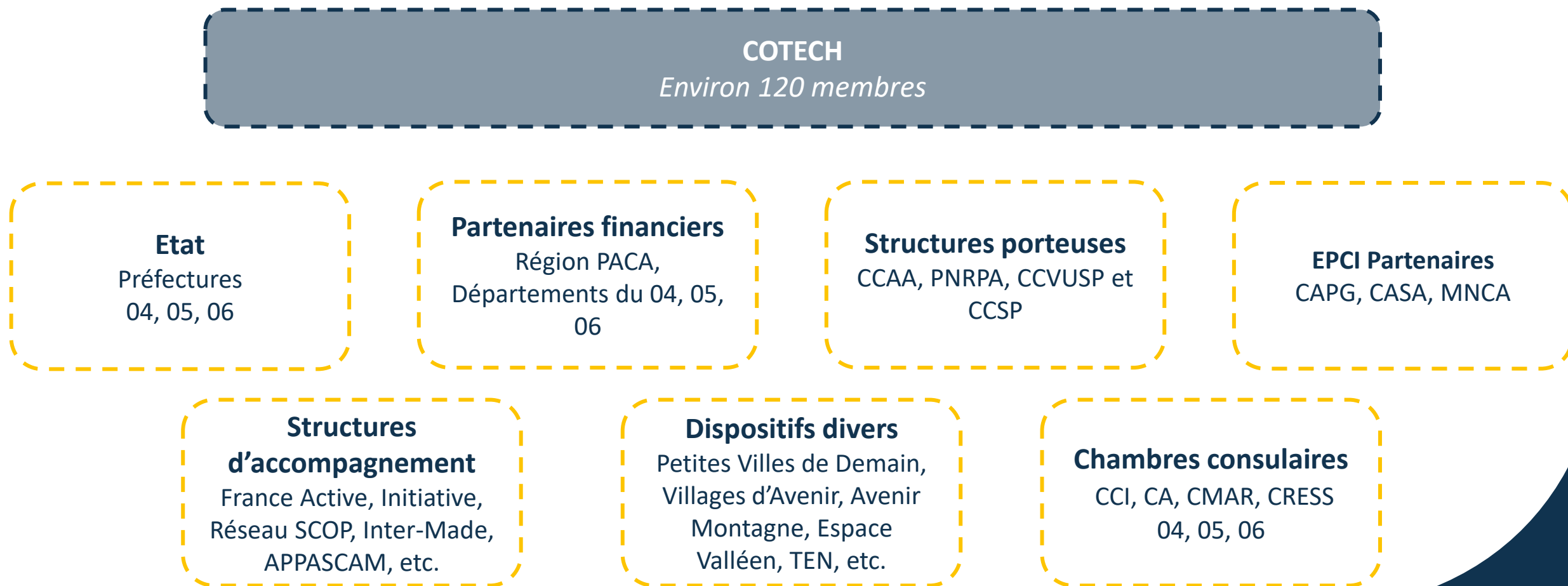
> Bonne mobilisation et représentation de la diversité des structures impliquées dans le GAL



Région	Région SUD
Départements	CD06
	CD04
	CD05
Structures partenaires	CCAA
	CCSP
	CCVUSP
	PNR PA
Chambres consulaires	CCI 06
	CA 06
	CMA 05
EPCI	CAPG
	CASA
	MNCA
Communes	Jausiers (04)
	St Vallier-de-Thiery (06)
	Chorges (05)
Autres structures	Altitudes coopérantes
	URSCOP PACA
	France active
	Az'up/intermade
	ARBE SUD (TEN)
	ARBE 04 (TEN)
SMGA	

La mise en place de la gouvernance

La composition du Comité technique



La mise en place de la gouvernance

Les rencontres individuelles du Comité territorial

Objectif : appréhender son rôle en tant que membre du Comité territorial non impliqué dans d'autres instances

Entretien en visio ou présentiel

11 rencontres sur 32 membres

> Participation mitigée : 34 % des membres



Le COTER : son rôle et ses missions

1. Le rôle du Comité territorial
2. Les missions de ses membres
3. La gouvernance



Le Comité territorial

Ses missions

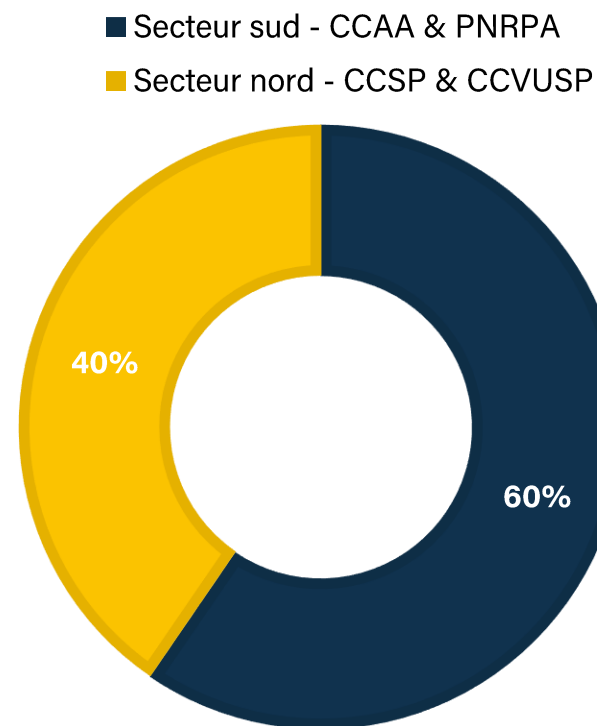
- Mettre en œuvre la stratégie du GAL par l'audition des porteurs de projet
- Soumettre un avis collectif au comité de programmation
- Être un « ambassadeur » en relayant l'information sur le programme, ses opportunités et ses résultats
- Possibilité de se porter volontaires pour assurer le **suivi d'une opération ayant bénéficié d'un avis favorable** afin d'accompagner le porteur de projet = **fonction de « parrain »** **Responsabilité de guider le porteur**, suivre l'avancement de son projet et d'en rendre compte au comité territorial. Ce travail est réalisé en lien étroit avec l'équipe technique.

L'accompagnement des porteurs de projets

Quelques chiffres

208 prises de contacts depuis le démarrage de la programmation 2023-2027

- **28 projets « Hors territoire »**
> principalement lié à la présence de « Alpes » dans le nom du GAL
- Sur les **180 projets sur le territoire** :
 - **106 sur le secteur sud**
 - **72 sur le secteur nord** > lié à la programmation du GAL Pays SUD jusqu'au printemps 2024

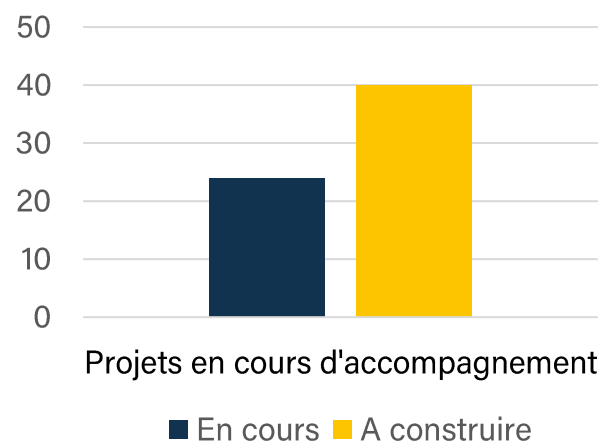
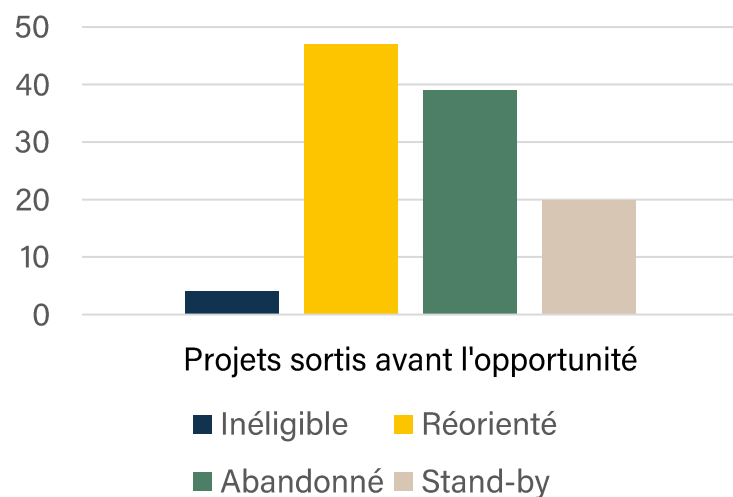


L'accompagnement des porteurs de projets

Quelques chiffres

Sur les 180 projets sur le territoire :

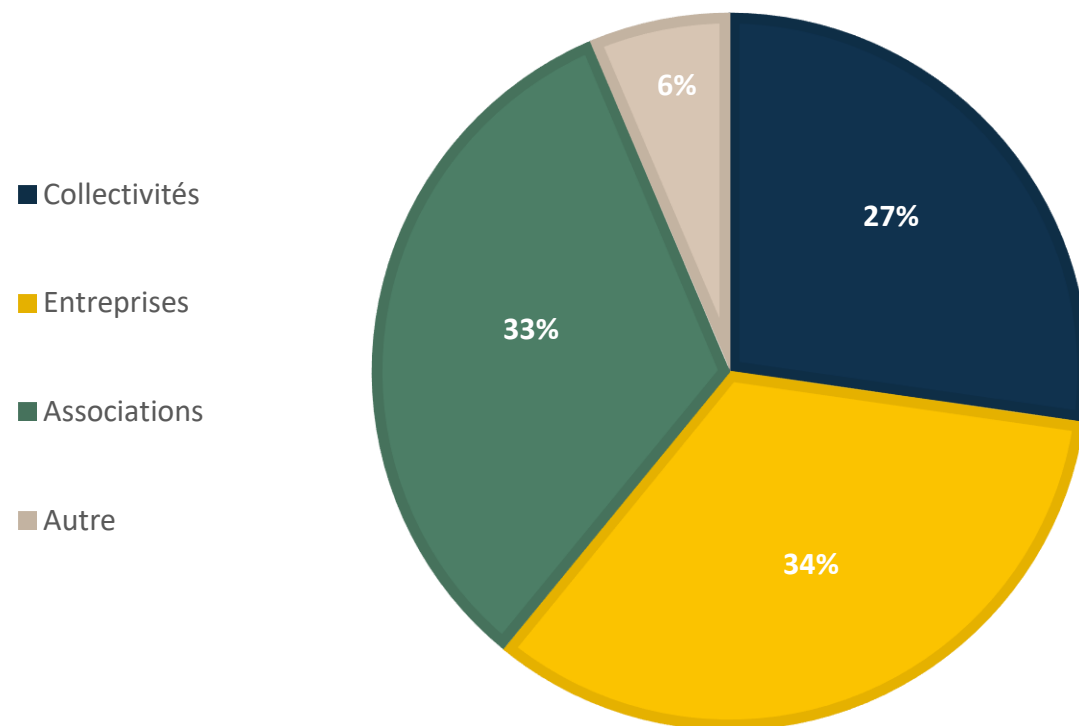
- 61% sortis du circuit avant l'opportunité - 110 projets
- 36% en cours d'accompagnement – 64 projets
- 3% ayant passé l'opportunité – 6 projets dont 3 en cours de demande de subvention



L'accompagnement des porteurs de projets

Quelques chiffres

Sur les 110 projets sortis du circuit avant l'opportunité



Type de « sortie » majoritaire :

- Collectivités : abandon - 48%
- Entreprises : réorienté - 54 %
- Associations : abandon - 45%

Raisons principales :

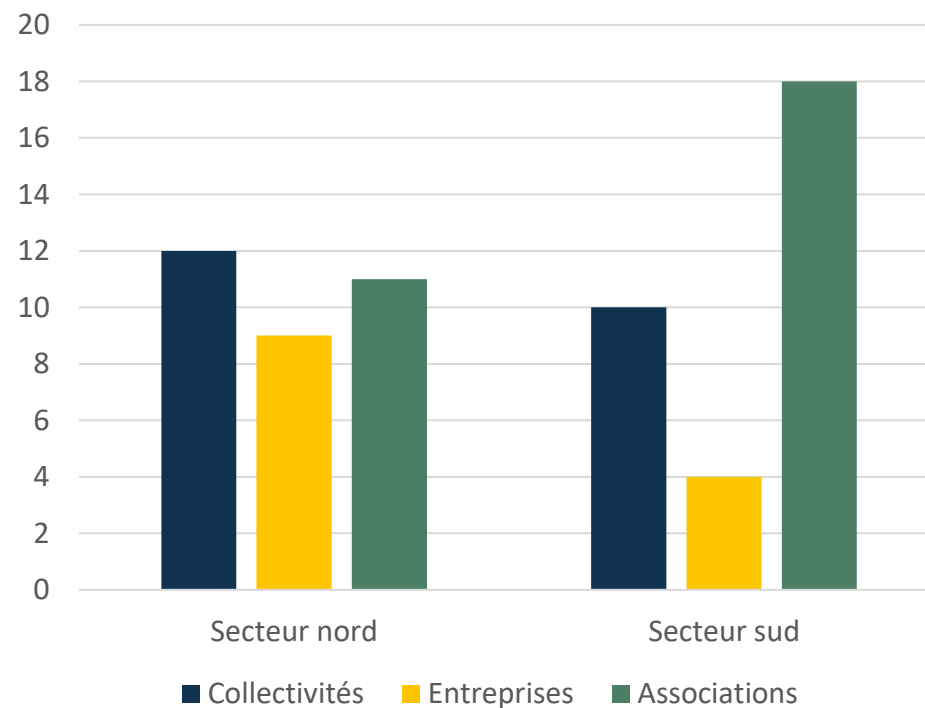
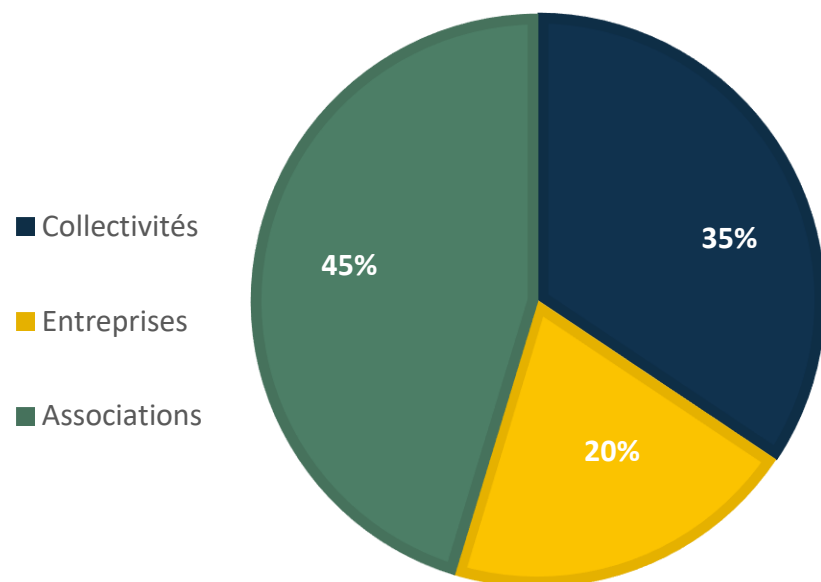
Dépend des structures mais points communs

- Pas d'ingénierie pour monter le projet
- Autre source de financement

L'accompagnement des porteurs de projets

Quelques chiffres

Sur les 64 projets en cours d'accompagnement



La première sélection des projets

Les appels à projets 2024

Date d'ouverture de l'AAP	8 juillet 2024	
	Vague n°1	Vague n°2
Date limite de réponse à l'AAP	10 septembre 2024	10 décembre 2024
Comité technique	Fin septembre 2024	Mi-janvier 2025
Comité territorial	Début octobre 2024	Fin janvier 2025
Comité de programmation	Mi-octobre 2024	Début février 2025
Nombre de dossiers reçus	6	<i>Prévisionnel – 9</i>

La première sélection des projets

Le Comité technique

Analyse des dossiers en 2 temps :

- Individuelle via la « grille d'opportunité »
- Réunion en présentiel et visio

> 22 grilles reçues en amont de la réunion

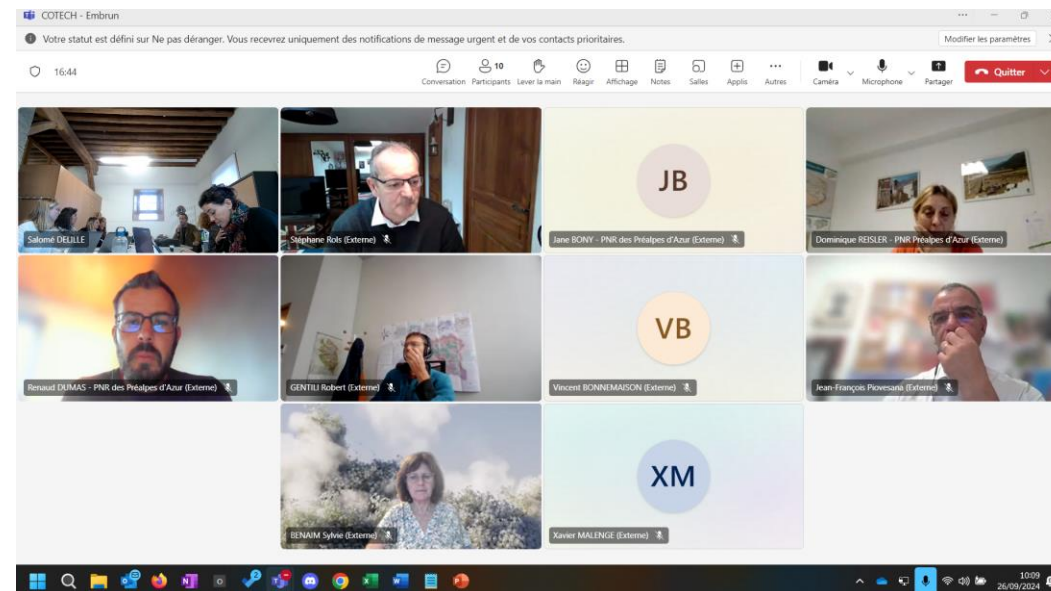
Avis riches et variés, besoin d'argumentation sur certaines d'entre elles

> 22 personnes à la réunion dont 10 en présentiel

> Participation remarquable des membres

Critères généraux - Fondamentaux de la mesure LEADER

Critère	
Mise en réseau	Approche partenariale <i>Le projet est-il porté de manière individuelle ? Collective ? Y'a-t-il plusieurs partenaires ? Y'a-t-il une convention de partenariat et/ou de chef de file ?</i>
	Public/privé <i>Le projet fait-il l'objet d'un partenariat public/privé ?</i>
	Approche multisectorielle <i>Le projet vise-t-il à mettre en réseau les acteurs du territoire ? Sont-ils issus de secteurs différents ? Le projet vis-t-il à amplifier les effets d'une mise en réseau, notamment par un travail en transversalité ?</i>
Innovation*	Portée de l'innovation liée au projet <i>Le projet est-il nouveau pour le territoire ? Est-il innovant pour le territoire de projet ? Pour le territoire du GAL ? Pour le porteur ? Relève-t-il d'une innovation à l'échelle nationale / Importation de procédés/méthodes d'autres pays ?</i>
	Critère éliminatoire Qualité de l'innovation <i>L'innovation porte-elle sur l'amélioration sensible des biens / prestation de service / procédés / méthodes / organisation existants ? L'extension ou diversification d'activité existante ? La création ou pure innovation en termes de bien / prestation de service / méthode de production ou de distribution / méthode organisationnelle / méthode de commercialisation, correspondant à une prise de risque pour le porteur ?</i>



La première sélection des projets

Le Comité territorial

Une première pour cette nouvelle instance

- 25 et 30 participants sur chacune des dates
- Format sur une demi-journée adaptée pour un petit nombre de projets

- > Participation à conforter pour les membres du Comité de programmation
- > La plus-value à rencontrer les porteurs de projets pour les membres du GAL
- > Appropriation du schéma araignée par les participants
- > Cadrer les conflits d'intérêts



La première sélection des projets

Le Comité de programmation

- 25 participants sur dont 22 titulaires
 - Format sur une demi-journée adaptée pour un petit nombre de projets
-
- > **Bonne participation des membres**
 - > **Projets peu appropriés pour certains membres**
 - > **Déroulé à revoir notamment entre les retours du Comité territorial et la délibération**
 - > **Délibération – types d’avis à revoir**



La première sélection des projets

Les projets sélectionnés

N° dossier	Nom du projet	Porteur	Zone géog.	Fiche-action	Montant
2024-002	Coopération citoyenne pour l'énergie	SCIC Energies Collectives	CCSP	3 - Innover dans notre lien aux ressources	104 623,60 €
2024-003	Animation pour l'émergence d'un tiers lieu nourricier au quartier Breissand	CCVUSP	CCVUSP	1 - Renforcer les liens et consolider les services pour tous	114 000,00 €
2024-004	Les Préalpes d'Azur roulent au solaire	SAS Moving Power Lab	PNRPA	2 - Encourager les initiatives économiques locales, durables et collectives	102 882,00 €



Autres temps forts 2024

Evènements

Participation à **11 évènements locaux**

Objectifs : promouvoir le programme LEADER Alpes et Azur, rencontrer des porteurs potentiels et échanger avec les partenaires

Liste non exhaustive :

Ateliers PAT CCAA, Rencontres de l'ADRETS (04 et 05), Rencontr'ESS CAPG, Schéma de la transition CCSP, etc.

Rencontr'ESS - CAPG

Rencontres de l'ADRETS- CCVUSP



Atelier PAT - CCAA

Fête du Parc - PNRPA

Autres temps forts 2024

Evènements

Participation à **des évènements nationaux et internationaux**

Objectifs : promouvoir le GAL Alpes et Azur dans les instances nationales et européennes, rappeler l'importance du programme pour nos territoires ruraux, être au fait des réflexions sur l'avenir du programme

- Congrès national des GAL – LEADER France
- Congrès européen – ELARD
- Rencontre avec la Commission Européenne



Rencontre avec la Commission Européenne



Atelier coopération – Congrès ELARD



AG LEADER France



Perspectives 2025

1. Le principe des appels à projets 2025
2. Les rendez-vous des instances
3. Actions d'animation et de communication



Le principe des appels à projets 2025

Appels à projets 2025

Ouverture le **2 janvier 2025**

Validation de **2 vagues** :

Printemps – 10 avril 2025

Automne - 10 septembre 2025

Possibilité d'ouvrir en décembre 2025 sous réserve

Conservation de l'ouverture des **3 fiches-action** pour ce début de programmation et au regard des accompagnements en cours

Validation sur l'ouverture de 40% de l'enveloppe pour 2025

Les rendez-vous des instances

Plusieurs dates à noter

Date d'ouverture de l'AAP	début janvier 2025	
	Vague n°1	Vague n°2
Date limite de réponse à l'AAP	10 avril 2025	10 septembre 2025
Comité technique	Mi-mai 2025	Début octobre 2025
Comité territorial	Début juin 2025	Début novembre 2025
Comité de programmation	Mi-juin 2025	Mi-novembre 2025

Actions d'animation et de communication

A vos propositions !

3 temps d'échanges sur des propositions d'actions :

8-9 participants par table, 1 dédiée à la visioconférence



Table 1 – en visioconférence – L'accompagnement des porteurs de projet

Zoé – « Café-rencontres porteurs »

Table 2 – L'implication dans la durée des membres du GAL

Salomé – « Quels besoins en termes d'animation propre à chaque membre ? »

Table 3 – La mise en réseau d'acteurs

Claire – « Les visites inspirantes et d'interconnaissance »

Actions d'animation et de communication

Les évènements prévisionnels

- **2 journées d'interconnaissances :**
 1. Avril 2025 sur le nord du GAL avec le GAL Pays SUD
 2. Juin ou septembre 2025 sur le sud du GAL avec le GAL Alpes et Préalpes d'Azur
- **Evènement en partenariat avec le Centre Europe Direct Nice Côte d'Azur sur la thématique « Senteurs et saveurs » à St Vallier-de-Thiey.** Conférence et ateliers thématiques – avril 2025
- **Forum Réseau rural régional avec un focus LEADER.** *A définir* – mai 2025
- Poursuite de la participation de l'équipe LEADER aux **évènements locaux des partenaires** et au **congrès national des GALs**



Election des membres du collège privé

1. Eléments de cadrage
2. Présentation des candidats
3. Vote
4. Dépouillement & résultats



Éléments de cadrage

Les candidatures

Rappel du contexte

Suite aux retraits de Gérard MERCIER et de Fanny TIRARD, 2 sièges suppléants du collège Associations sont à pourvoir :

- CCAA
- CCSP

Associations loi 1901

L'association a **son siège dans ou à proximité du territoire du GAL** et **l'activité principale du candidat doit se dérouler sur le GAL**. Les membres doivent appartenir au bureau de l'association ou avoir l'habilitation de cette dernière pour la représenter.

Éléments de cadrage

Le vote

Election par les pairs (associations pour « Associations loi 1901 », etc.) à **bulletin secret** pour les participants en présentiel et **par email** à l'adresse leader@alpesdazur.fr pour les participants en visioconférence.

Qui peut voter ?

- Tout représentant.e d'une association impliqué.e dans le territoire du GAL
- 1 seul.e votant.e par structure
- Pas de possibilité de vote pour les membres du collège public et les autres membres du collège privé

Résultats

En cas d'ex aequo, tirage au sort devant l'assemblée

Vote

Le déroulement

1. Présentation des candidats – siège CCAA
2. Présentation des candidats – siège CCSP
3. Vote pour les votants en présentiel et à distance
 - Vote à bulletin secret
 - Vote à distance : leader@alpesdazur.fr
4. Dépouillement
5. Annonce des résultats

/!\ 1 nom par ligne

ALPESET AZUR

Programme LEADER 2023-2027
GAL Alpes & Azur

BULLETIN DE VOTE

Collège « Associations »
Loi 1901

Je vote pour :

Territoire*	NOM et Prénom
CCAA <i>Communauté de communes Alpes d'Azur</i>	
CCSP <i>Communauté de communes de Serre-Ponçon</i>	

Alpes AZUR

Ubaye

REGION SUD

Vote

Dépouillement et résultats

Territoire	Candidats	Vote	Nb de voix
CCAA	FERNANDEZ Claire - Foyer Rural CEPAGE (V)	Nb de votants : 8 Nb de bulletins reçus : 8	8
CCSP	FRUCTUS Michel – CDD Embrun (P)	Nb de votants : 8 Nb de bulletins reçus : 4	4
	PION Marc – Terre de liens (P)	Nb de votants : 8 Nb de bulletins reçus : 4	3



Intervention

« Étudier et soutenir les transitions territoriales : L'exemple du système alimentaire des Alpes-Maritimes »

Pedro LOPEZ-MERINO

Post-doctorant, UMR GREDEG (CNRS-Université Côte d'Azur)

pedro.lopez-merino@univ-cotedazur.fr





Contacts

Groupe d'Action Locale Alpes et Azur

- **Salomé DELILLE**, Coordinatrice – Basée à Embrun (05)
- **Laura MOUTFI**, Animatrice-gestionnaire secteur sud – Basée à Puget-Théniers (06)
- **Zoé PANCHOUT**, Animatrice-gestionnaire secteur nord – Basée à Barcelonnette (04)

leader@alpesdazur.fr

